

0000511

HOTEL - RESTAURANT - BRASSERIE

LE SÉLECT.

90. Rue du Général de Gaulle

VITRY-LE-FRANÇOIS

TEL. : 105

REG. DU COM. 3501

Vitry-le-François, le

25-7-45

315

Monsieur Larné, avocat
12 Avenue LavoisierParis XVI^e

Monsieur l'avocat,

Ayant appris que vous étiez le défenseur de
de M. Bourquet, je me permets de vous donner
quelques renseignements utiles à sa défense :

Mon nom : SITTEVELLE, Lucien, chef de B^l Hon^{or}
du Génie, Chevalier de la Légion d'Honneur, croix
de Guerre 14-18 (7 citations) et 39-40 (1 citation).
14 mois de captivité à Ruremberg, ancien
adjoint au Maire de Vitry le François, arrêté
par le Gestapo le 18-7-43, pour activité
Gaulliste, relâché faute de preuves le 6 août.

Quand je fus arrêté par le Gestapo
ma femme se rendit auprès de M. Bourquet,
alors Secrétaire général à la Police, pour qu'il
intercede en ma faveur et me fasse relâcher.

M. Bourquet, qui me connaissait depuis
bientôt 10 ans, fit tant et si bien que
je fus relâché. Je lui dois donc de ne
pas avoir été envoyé à Buchenwald comme
tant de mes malheureux camarades.



W. Bourquet savait fort bien que je m'occupais de l'organisation de la résistance régionale et il n'hésita pas, cependant, à donner sa parole que je ne participais à aucun mouvement Gaulliste -

Un autre fait de nature à éclairer le sentiment de W. Bourquet est le suivant :

Quand il fut appelé au sein du Gouvernement de Vichy il vint faire sa déclaration à la Municipalité de Vichy -

À l'issue de cette petite cérémonie il réunit ses amis et expose le raisonnement qui l'obligeait à accepter le poste qui lui était confié mais ajouta :

|| "Vous pouvez être assurés que je joue la carte allemande perdante"

Ceci fut dit en présence de M. Muthmann, Maire, qui peut le confirmer -

Enfin un 3^e fait : Mon neveu, Faivre, André, prisonnier en Allemagne évadé après 4 tentatives, a été engagé dans la police, à Toulouse, sur recommandation de W. Bourquet - Mon neveu, au cours d'une permission, me dit que son principal travail était de ravitailler les maquisants et que Bourquet était reconnu comme l'organisateur du maquis -

J'espère, cher Maître, que ma lettre portera profit à W. Bourquet auquel je dois sans doute la vie - Revue après, cher Maître, mes distinguées salutations

J. J. J. J. J.



Vitry-le-François, le 15 Mai 1947

MÉDAILLÉS MILITAIRES

256^e SECTION

VITRY-LE-FRANÇOIS

& ARRONDISSEMENT

Siège Social : Boulevard Carnot

TÉLÉPHONE 291

JE SOUSSIGNE PHILIPPE Marcel Maurice

Café de la Réunion-Tabac

Boulevard Carnot-VITRY-le-François (M^rne)

Ancien Combattant 1914-18 et 1939-40

Médaille Militaire Croix de guerre 14-18

Président de la 256^e Section des Médailleurs

Militaires

Président de la Chambre Syndicale de l'Industrie
hôtelière ~~des~~ et débiteurs de boissons

Délégué à la Chambre de Commerce de CHALONS-sur
MARNE

ATTESTE SUR L'HONNEUR

Que Monsieur René BOUSQUET, en tant que Sous-Préfet de VITRY-le-FRANÇOIS et/ ensuite Préfet de la Marne, est intervenu maintes fois avec succès auprès des autorités Allemandes dans des circonstances critiques afin de sauvegarder les intérêts de la ville entièrement sinistrée et ceux des particuliers rentrés.

Par son attitude énergique et courageuse il a réussi à éviter de nombreuses arrestations et a obtenu certaines modérations de peine de prison et d'amendes.

En ce qui ^{me} concerne personnellement : Ayant été arrêté deux fois par la Feldgendarmarie en 1941 et une troisième fois par la Gestapo en 1943 incarcéré à la prison de CHALONS-sur-Marne.

J'affirme qu'il est intervenu en ma faveur et que je lui dois chaque fois ma remise en liberté, m'évitant ainsi une déportation certaine ainsi qu'à mes camarades co-détenus M. Mrs SITTEWELLE, DUFAYS, PIERRET, et JACQUIER de VITRY-le-FRANÇOIS tous arrêtés à la suite de l'affaire DE LAFOURNIERE, celui-ci décédé en prison suite de mauvais traitements et de DELHOMELLE mort en déportation.

M. BOUSQUET est également venu en aide à ma femme durant mes différentes incarcérations et a évité le pillage et la fermeture définitive de mon établissement par les Allemands.

Je conserve toute ma confiance en Monsieur BOUSQUET René, et lui exprime toute ma reconnaissance pour l'aide morale et effective qu'il ne manque pas de me donner dans des circonstances particulièrement pénibles.

VITRY-le-FRANÇOIS le 15 Mai 1947

Opemay le 6 July 1942.

14

155

Monsieur Boudier

Secrétaire Général de la Police.

Revenu dans mon pays après une captivité de trois mois. Je ne veux pas oublier la grande part que vous avez prise pour nous éviter l'incarcération. J'ai été tenu au courant par Messieurs De Vogue, Wilbocher et Muls à votre activité.

Vous m'avez fait atténuer de notre entière reconnaissance. J'ai été très touché des mesures prises à l'égard de nos familles. Madame Boudier n'a jamais oublié de me tenir au courant des mesures prises à leur égard à toutes. Sans Monsieur Le Sous-Préfet et Monsieur Le Commissaire de Police.

Ces mesures nous ont été d'un très grand réconfort au milieu des épreuves que nous traversions, c'est pourquoi je ne puis m'empêcher de venir vous remercier personnellement de toutes les démarches que vous avez bien voulu faire pour nous sauver la vie d'abord et ensuite rendre à nos Enfants leurs Pères, my mari à nos compagnes, my fils tendrement Chéri et my fiancé qui si vous sachez étaient tous ardemment attendus.

Recevez Monsieur Le Secrétaire Général avec mes très sincères remerciements l'assurance de mon profond respect.

A Boudier

A. Boudier 32 Rue Corré de Bruchy.
Opemay.

Lieutenant Jean Chabot

Groupe de Chasse 1/4

S.P. 99.077

Le 22 Aout 1945

318

Monsieur le Juge d'Instruction,

Ayant appris que Monsieur Bousquet, ancien préfet régional avait été accusé d'avoir eu une attitude antipatriotique pendant l'occupation Allemande, je tiens à apporter le témoignage suivant qui je l'espère, pourra aider à montrer ses véritables sentiments.

J'ai été arrêté à Reims le 18 Juillet 1941 avec l'accusation de "Gaullisme", par la Gestapo de Reims. Après 3 jours à la prison de Reims, j'ai été transféré à la prison de Chalon s/Marne où je suis resté en prévention jusqu'au 21 Aout 1941. date à laquelle je fus jugé par une Cour martiale Allemande. A la suite de ce jugement je fus libéré grâce principalement à l'intervention décisive de M^r. Bousquet auprès de la Feldkommandantur.

M^r. Bousquet connaissant mes sentiments de résistants n'a pas hésité à intervenir en ma faveur et à obtenir ma libération. Cette intervention a du avoir lieu le 19 ou le 20 Aout 41, je ne saurais préciser exactement.

Je garde une extrême reconnaissance envers lui de ce qu'il a fait pour moi aussi j'espère que son patriotisme sera reconnu le plus vite possible.

Je reste à votre entière disposition, Monsieur le Juge d'Instruction



pour tous les détails complémentaires que vous voudriez me demander.
Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes respectueux sentiments.

J. H. H. H.



MAIRIE

DE

VITRY-LE-FRANÇOIS

(MARNE)

TÉLÉPHONE 0.06

Vitry-le-François, le 25 MAR 1947

Je soussigné PIERRET Louis, Secrétaire Général de la Mairie de Vitry-le-François, Président de l'Association des Internés et Déportés de l'Arrondissement de Vitry-le-François, Déporté Politique, le 16 Juillet 1943 B.U. 39.642,

ATTESTE SUR L'HONNEUR :

que M. BOUSQUET, en tant que Sous-Préfet de Vitry-le-François et ensuite Préfet de la Marne, est intervenu maintefois avec succès au près des Autorités occupantes, dans des circonstances critiques afin de sauvegarder les intérêts de la Ville et ceux des particuliers.

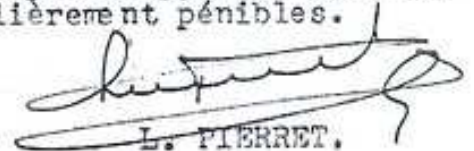
que par son attitude énergique et courageuse, il a réussi à éviter de nombreuses arrestations notamment celles d'otages, et a obtenu certaines modérations de peines de prison ou d'amendes.

que la Ville lui doit de n'avoir pas été frappée, à plusieurs reprises, d'amendes importantes.

CERTIFIE :

qu'à plusieurs reprises M. BOUSQUET est intervenu au près de la Feldkommandantur en sa faveur et lui à éviter de ce fait son arrestation en 1941 et 1942,

CONSERVE TOUTE SA CONFIANCE en M. BOUSQUET et lui exprime toute sa reconnaissance pour l'aide morale qu'il ne manqua pas d'apporter dans des circonstances particulièrement pénibles.


L. PIERRET.

